Publication de la Société des Amis de l'Esperanto N° 8

H-1

# L'ESPERANTO

et les

# Associations Internationales

au

## Congrès Mondial de Bruxelles

## 1920

PRIX : 2 FRANCS

PARIS

OFFICE CENTRAL ESPÉRANTISTE

51, Rue de Clichy, 51

C. O. 387

# L'ESPERANTO

et les

# Associations internationales

# L'ESPERANTO

ET LES

# ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

---

Une *Quinzaine Internationale,* organisée par l'Union des Associations Internationales, reconstituée à Bruxelles en 1919, s'est tenue dans cette ville du 5 au 20 septembre 1920.

La circulaire que nous reproduisons ci-après en avait fait connaître le programme, qui comportait la réunion de Congrès et Comités, la tenue d'Expositions diverses et la première session de l'*Université Internationale,* organisée avec le concours des universités de divers pays.

Une seconde circulaire, en date du 16 août 1920, que nous reproduisons également, donnait des détails complémentaires sur l'organisation du *Congrès mondial des Associations Internationales* qui devait se tenir au cours de cette Quinzaine, pour faire suite aux Congrès mondiaux, ou Congrès des Congrès, déjà tenus en Belgique avant la guerre.

Cette circulaire indiquait les dispositions à prendre pour les travaux des sections et pour la tenue des séances plénières qui devaient en être la suite.

Comme pour les précédents congrès, un certain nombre d'Esperantistes de divers pays s'étaient fait inscrire, pour prendre part à ce Congrès, à l'ordre du jour duquel devait figurer la question du choix d'une langue internationale commune pour les associations prenant part au Congrès.

Une lettre de M. René de Saussure (de Genève) adressée aux organisateurs de la Quinzaine Internationale, et rappelant une discussion, restée sans conclusion lors du deuxième Congrès mondial, tenu en 1913, avait annoncé, en effet, qu'il demanderait la mise en discussion et l'examen d'une langue nouvelle, à laquelle il avait donné le nom d'*Esperantido.*

On sait qu'il avait créé celle-ci dans la pensée de corriger les défauts qui existent, selon lui, dans la langue Esperanto, comme dans la langue Ido, rivale de cette dernière, et qu'il caressait l'espoir de mettre les Esperantistes et les Idistes d'accord sur l'idée de renoncer à l'emploi des deux langues dont ils font respectivement usage et d'adopter exclusivement la nouvelle langue *Esperantido.*

M. de Saussure s'était proposé de venir personnellement au Congrès, mais, retenu à Genève, il fut remplacé par M. le professeur Guillaume, président de l'Académie Esperantidiste, accompagné d'un secrétaire.

D'autre part, des partisans de l'emploi, à titre international, d'une des principales langues nationales en usage, ou même de l'emploi simultané de deux de ces langues, comme l'a fait provisoirement la Société des Nations, faisaient également partie du Congrès et étaient spécialement représentés par M. Furstenhof,

qui avait pris part déjà aux discussions des congrès de 1910 et 1913.

Quelques partisans de la langue *Ido* se montrèrent également au Congrès, mais s'abstinrent de faire connaître leurs noms, à l'exception d'un seul qui, comme on le verra, s'associa au vœu qui termina les discussions.

Un des membres de l'Académie « Pro Interlingua », du professeur Peano, qui fait, comme on le sait, usage de la langue appelée « *Latino sine Flexione* », prit également part aux travaux du Congrès.

Deux sections d'études furent ouvertes pour les travaux préliminaires qui devaient aboutir à la discussion, en séance plénière du Congrès, des propositions relatives à l'adoption éventuelle d'une langue commune pour les associations internationales.

L'une de ces sections était consacrée à l'étude du choix ou des choix à faire, pour l'usage international, parmi les langues nationales existantes, et l'autre à l'étude du choix à faire parmi les langues artificielles concurrentes et notamment entre l'Esperanto, l'Ido et l'Esperantido.

Ces séances de travail, auxquelles prirent part les partisans des différents systèmes en présence, eurent lieu avec une correction et une aménité que les assistants se plurent à reconnaître et dont ils attribuèrent notamment le mérite aux Esperantistes français, qui avaient tenu à mettre en discussion contradictoire, sous la forme la plus courtoise, les critiques qui sont dirigées souvent contre eux, avec une âpreté injustifiée, par les créateurs des langues nouvelles qui cherchent à déposséder la langue Esperanto de la position qu'elle a acquise par un long usage.

Nous ne reproduirons pas en détail ces discussions, et nous nous contenterons de signaler que le président de l'Académie Esperantidiste prit le premier le parti de se retirer de la lutte. Il s'était rendu compte de ce qu'il y avait d'irréalisable et d'utopique dans l'idée de faire renoncer soit les Idistes, soit surtout les Espérantistes à l'emploi de la langue dont ils font usage, et surtout il avait constaté l'impossibilité pratique d'enseigner une nouvelle langue aux nombreux Esperantistes, appartenant pour la plupart aux classes populaires, qui ont appris la langue Esperanto et qui sont satisfaits de son usage.

Le membre de l'Académie « Pro Interlingua » qui a pris part aux discussions, ainsi que le seul partisan de l'Ido qui se soit fait connaître, se sont finalement ralliés au vœu qui a été proposé pour résumer l'impression résultant des discussions.

Nous croyons inutile de faire connaître en détail les discussions qui ont eu lieu dans les deux sections.

Commencées séparément dans chacune d'elles, elles se sont terminées dans une séance des deux sections réunies à laquelle assistèrent MM. La Fontaine et Otlet, et qui aboutit à l'adoption d'un vœu à présenter à l'approbation du Congrès, réuni en séance plénière.

Le compte rendu sténographié de cette dernière séance, dans laquelle les partisans des divers systèmes en présence furent appelés encore à développer leurs points de vue, donne une idée suffisante de la situation, et nous ne pouvons faire mieux que de le reproduire *in extenso*.

Seuls, les arguments présentés par M. Guillaume

en faveur de l'adoption de la langue Esperantido de M. de Saussure n'y figurent pas, car nous avons dit que le président de l'Académie Esperantidiste s'était décidé à se retirer de la lutte, jugeant irréalisable la solution qu'il avait essayé, sans succès, de défendre et qui supposait, entre les Esperantistes et les Idistes, un accord dont aucun de ceux-ci ne voulait entendre parler.

PREMIÈRE CIRCULAIRE

# LA QUINZAINE INTERNATIONALE

*BRUXELLES : 5-20 septembre 1920.*

### But et organisation de la Quinzaine.

La Quinzaine internationale a pour but de fixer un temps et un lieu où certaines activités de la vie internationale puissent être concentrées et facilitées les rencontres devenues de plus en plus nécessaires. La Quinzaine comprend la réunion de Congrès et Comités, des Expositions et la Session de l'Université Internationale. Destinée à devenir une institution permanente, elle doit être à l'égard des relations intellectuelles et des grands intérêts généraux ce que sont devenues les foires récentes pour les affaires et les rapports économiques privés.

Elle est organisée sur une base coopérative par l'Union des Associations Internationales, dont la fondation à

Bruxelles remonte à 1910 et qui fédérait avant la guerre 230 organismes internationaux.

## Le Congrès Mondial des Associations Internationales.

Ce Congrès (troisième de la série) réunit les délégués des Associations et de leurs Comités. Il comprendra des sections pour le Droit, la Technique, l'Enseignement et la Politique sociale. Ses travaux porteront sur les moyens d'adapter les Associations aux besoins de la reconstruction mondiale, et de mettre leur activité au service de la Société des Nations. Il envisagera principalement les questions d'organisation, la coopération entre tous les organismes internationaux et leur groupement en grandes confédérations.

Les discussions des sections seront complétées par quatre débats généraux : 1° la fonction des associations internationales et celle d'un centre pour leur action; 2° la collaboration scientifique et le rôle de l'Intelligence dans les affaires humaines; 3° la nécessité d'un programme coordonnant les efforts pour le Progrès et évitant une marche chaotique aux Sociétés; 4° la Société des Nations et l'avenir de son développement; nécessité pour elle de comprendre une organisation permanente du Travail intellectuel analogue à celle qui existe déjà pour le Travail manuel.

## Congrès et Comités internationaux divers se réunissant pendant la Quinzaine Internationale.

Conférence pour l'Université Internationale; Conférence internationale de Bibliographie et de Documentation (vingt-cinquième anniversaire de l'Institut International de Bibliographie); Réunions des Comités de l'Union Internationale des Villes, du Congrès International de l'Habitation, de la Garden Cities and Town Planning Association; Assemblée de la Fédération Inter-

nationale des Étudiants; Journée du Droit, de l'Agriculture, de la Presse Périodique, de l'Antialcoolisme.

Les Congrès et Conférences tiendront des séances plénières auxquelles pourront assister les participants de la Quinzaine. Ils apporteront leurs conclusions au Congrès Mondial.

## Université Internationale.

But : aider à la formation complémentaire d'une élite d'étudiants; offrir des moyens d'études à toute personne désireuse de se tenir au courant de l'avancement des sciences et de l'orientation des grands mouvements contemporains.

Les cours et conférences de la session inaugurale ont pour objet : 1° les études générales, envisagées au point de vue international ou dans leurs plus récents progrès (Science, Médecine, Technique, Droit, Sociologie, Lettres, Art, Enseignement, Bibliographie); 2° les études nationales consacrées à l'étude systématique de divers pays et de leur civilisation; 3° la vie et l'organisation internationale, la Société des Nations. Des visites didactiques, des leçons sur objets dans les musées et instituts scientifiques complèteront les exposés oraux.

Appel est adressé aux maîtres et aux étudiants des pays alliés et amis. Des exposés publics seront aussi faits par les membres des congrès. Des chaires nationales seront placées sous le haut patronage de divers Gouvernements.

## Exposition de la Vie Internationale.

Démonstration de l'état, des tendances et des besoins de la Vie Internationale. Les collections actuelles du Musée International développées formeront la base de cette exposition. Les objets présentés aux Congrès de la Quinzaine y figureront ainsi que diverses expositions particulières : les machines du travail intellectuel; l'évolution et les méthodes de publication scientifique et technique; les meilleurs livres de l'année, etc.

## Vie intellectuelle et sociale.

Des mesures diverses favoriseront la vie sociale pendant la Quinzaine et faciliteront les initiatives et les concours, représentations théâtrales. L'affluence d'un public studieux, la présence d'une élite d'hommes de science et d'hommes d'action permettront de poursuivre le travail commencé en commun dans des entretiens particuliers, au milieu d'excursions et récréations artistiques. Des cercles et des groupes se formeront spontanément et contribueront à donner à la Quinzaine son caractère intellectuel.

## Siège de la Quinzaine.

La Quinzaine aura son siège principal dans l'édifice mis à la disposition des Associations internationales par le Gouvernement belge, Palais mondial (Parc du Cinquantenaire). Là s'installent en ce moment les établissements, services et collections du Centre International : Offices et instituts des Associations, Musée, Bibliothèque, Institut de Bibliographie. Le Palais Mondial est situé dans le grand parc du Cinquantenaire, site tranquille, à quelques minutes du Centre de la Ville.

## Bruxelles et la Belgique.

Bruxelles, siège de la Quinzaine, est une ville grande et belle, pleine d'intérêt et abondante en ressources. Centre de vie internationale avant la guerre, elle l'est redevenue depuis, avec tous les souvenirs qui s'attachent aux récents événements. La Belgique tout entière offre un pays aux aspects variés, très remarquable au point de vue naturel (tous les aspects de nature y sont représentés), au point de vue économique (industrie, agriculture, mines, transports très développés), au point de vue artistique (musées, collections, monuments des villes anciens), au point de vue social (institutions et organismes

divers nés des besoins et de la lutte de la vie contemporaine). — Bruxelles et la Belgique offrent donc un milieu fort intéressant et particulièrement favorable pour l'organisation d'une Quinzaine internationale. Son admirable forêt de Soignes (6.000 hectares, à 15 minutes en tram du Palais Mondial) lui assure l'été les avantages de la grande cité et de la nature.

Ont lieu au moment de la Quinzaine, à Bruxelles : exposition agricole; à Anvers : exposition coloniale, exposition des Beaux-Arts, Floralies, Jeux olympiques.

## Distribution du temps.

La matinée sera principalement consacrée aux cours; l'après-midi aux congrès, visites, excursions et aux réunions dans les auditoires forestiers. Quatre journées se passeront en province, à Anvers, à Liége, à Gand, à Bruges (villes offrant chacune d'intéressantes particularités propres) et au front des Flandres (Ypres, l'Yser, Houthulst, Dixmude, Nieuport).

## Conditions de fréquentation.

Les délégués des Associations Internationales, les invités, les membres effectifs des comités et congrès, ainsi que les étudiants inscrits à l'Université Internationale (inscription 25 francs) sont membres de la Quinzaine.

Toute personne désireuse de prendre part à la Quinzaine peut en devenir membre : cotisation 10 francs, donnant droit à participer aux cours, conférences, visites, journées et réunions autres que les séances des congrès ou celles de leurs comités. Cartes supplémentaires pour les excursions et les repas en commun. Cartes d'un jour, 3 francs.

La Quinzaine pourra être fréquentée par les nationaux des États appelés à faire partie de la Société des Nations.

## Renseignements.

S'adresser à l'Union des Associations Internationales, Palais Mondial, Bruxelles, qui enverro les programmes détaillés de l'Université et des Congrès. — Pour les logements, s'adresser au Bureau officiel de renseignements de la Ville de Bruxelles, rue Charles Buls.

Pour les voyages et séjours d'hôtel, s'adresser aux succursales de l'agence Cook.

Un bureau de poste et télégraphe est installé au Palais Mondial; les membres de la Quinzaine peuvent y faire adresser leur correspondance poste restante.

## Programme de la Quinzaine internationale.

Dimanche 5 sept., à 14 h. 1/2 : Ouverture de la Quinzaine, visite des Installations du Palais Mondial et de l'Exposition de la Vie Internationale.

Lundi 6 sept., à 14 h. 1/2 (et jours suivants) : Conférence pour l'Université Internationale.

Mardi 7 sept., à 14 h. 1/2 (et jours suivants) : Conférence internationale de Bibliographie et de Documentation. — XXV$^e$ Anniversaire de la fondation de l'Institut International de Bibliographie.

Vendredi 10 sept., à 14 h. 1/2 : Assemblée de la Fédération Internationale des Étudiants.

Lundi 13 sept., à 14 h. 1/2 (et jours suivants) : Congrès Mondial des Associations Internationales : séances plénières.

Vendredi 17 et samedi 18 sept., à 14 h. 1/2 : Conférence jointe de l'Union Internationale des Villes, de la Garden Cities and Town Planning Association et du Congrès International de l'Habitation.

**Sessions spéciales :** Droit (mardi 14, à 10 h.); Agriculture (mardi 14, à 10 h.); Presse périodique (mercredi 15, à 10 h.); Anti-alcoolisme (vendredi 10, à 10 h.).

**Université Internationale :** Cours, conférences et démonstra-

tions, tous les matins de la Quinzaine, de 9 h. à midi. L'après-midi, visites scientifiques (sauf les jours réservés aux visites en provinces).

**Journées :** Journée liégeoise (samedi 11); journée anversoise (jeudi 16); journée du front de l'Yser (dimanche 19); journée gantoise (lundi 20); après-midi à Louvain (mercredi 8).

---

## DEUXIÈME CIRCULAIRE

---

# CONGRÈS MONDIAL

## des Associations internationales et Quinzaine internationale

*BRUXELLES, 5-20 Septembre 1920.*

---

### L'Union des Aosociations internationales aux Associations internationales.

L'Union des Associations Internationales a l'honneur de rappeler aux Associations l'invitation qu'elles ont reçues à se faire représenter au Congrès Mondial et à la Quinzaine Internationale.

L'objet de ces réunions, tel qu'il a été exposé dans les documents préliminaires, les nombreuses adhésions reçues, les travaux préparatoires déjà accomplis annoncent une session particulièrement importante.

**

## La Quinzaine Internationale.

La Quinzaine se compose de plusieurs Conférences et de réunions de Comités groupés autour du Congrès Mondial (Conférence Universitaire, Conférence Bibliographique, Conférence de la Presse Périodique, Conférence des Villes). Elle comprend aussi la session inaugurale de l'Université Internationale, œuvre en coopération des Universités et des Associations Internationales. Une Exposition de la Vie Internationale montrera en fonctionnement les services du Centre International : Musée International, Bibliothèque Collective, Institut International de Bibliographie, Office des Associations affiliées, qui constitueront désormais, avec l'Université Internationale, un seul ensemble installé dans le Palais Mondial mis à la disposition de l'Union par le Gouvernement belge.

## Dates.

L'ouverture de la Quinzaine et l'inauguration du Palais Mondial auront lieu le 5 septembre. Les Conférences particulières se succèderont au cours de la première semaine. Les séances plénières du Congrès Mondial auront lieu au début de la deuxième semaine, les 13, 14 et 15. Ces séances seront consacrées à des débats généraux, ainsi qu'à l'examen des conclusions adoptées par des sections constituées au sein du Congrès, ainsi qu'à celles des conférences particulières assimilées à des sections. Continuant la tradition des sessions antérieures, en 1910 et 1913, le Congrès sera ainsi une sorte de Congrès des Congrès.

## Membres.

Le Congrès est formé des délégués des Associations Internationales adhérentes en qualité de membres collectifs (cotisation 50 francs pas association sans limitation du nombre des délégués). Il comprend en outre, à

titre consultatif, et en qualité d'invités, les délégués de certains corps ou organismes et des particuliers. Il est ouvert aux nationaux de tous pays appelés à faire partie de la Société des Nations.

Il est de la plus haute importance que toutes les Associations Internationales soient représentées, tout au moins par leurs affiliés belges.

### Objet général du Congrès.

Le Congrès a pour but principal d'étudier les moyens d'adapter les Associations Internationales aux besoins de la reconstruction mondiale et de mettre leur activité au service de la Société des Nations. Il traitera de la coopération entre tous les organismes internationaux et de leur répartition en groupes à base fédérative.

### Ordre du jour des Séances plénières.

1° La fonction des Associations Internationales et celle d'un Centre pour leur action collective; 2° la collaboration scientifique et le rôle de l'Intelligence dans les affaires humaines; 3° la nécessité d'un programme coordonnant les efforts pour le Progrès et évitant une marche chaotique aux Sociétés; 4° la Société des Nations et l'Avenir de son développement, la nécessité pour elle de comprendre une organisation permanente du Travail Intellectuel analogue à celle qui existe déjà pour le Travail Manuel.

### Travaux des Sections.

Les délégués se réuniront en sections d'après l'objet des Associations auxquelles ils appartiennent. Il y aura notamment des sections pour le Droit, la Technique, l'Enseignement, la Médecine, la Politique Sociale, les Langues, les Arts, la Documentation et les Publications. Les sections auront à examiner les questions de l'ordre du jour au point de vue des Associations de chaque spécialité.

**Documents du Congrès :**

1. Documents préliminaires.
2. Programme de la Quinzaine Internationale.
3. Programme de l'Université Internationale.
4. Rapports et Documents pour les travaux des assemblées et des sections (Imprimés partiellement distribués).
5. Documents de la Conférence Universitaire.
6. Documents de la Conférence Bibliographique.
7. Documents de la Conférence de la Presse Périodique.
8. Les Publications antérieures de l'Union des Associations Internationales : Annuaire de la Vie Internationale, Revue de la Vie Internationale, Actes du Congrès Mondial de 1910 et 1913 (ces publications comprenaient avant la guerre environ 10,000 pages de texte).

*Bruxelles, Palais Mondial (Parc du Cinquantenaire), le* 16 *août* 1920.

# Congrès mondial des Associations Internationales

(SEPTEMBRE 1920)

## PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. LE PRÉSIDENT. — C'est maintenant à la Section des langues à nous faire rapport. Cette section s'est divisée en deux sous-sections, celle des langues artificielles et celle des langues naturelles. Je prie M. Furstenhof de vouloir bien nous faire rapport au nom de cette dernière.

M. FURSTENHOF. — Mesdames et Messieurs, dans les réunions internationales et même dans les autres, la question des langues est une question assez brûlante. Notre intention n'est pas du tout de vous amener à émettre un vœu qui pourrait être considéré par certains comme téméraire et provoquer ainsi des discussions inutiles. Je ne veux que rappeler notre activité d'avant-guerre et montrer le résultat assez tangible auquel nous étions arrivés et qui pourrait servir de point de départ à nos efforts ultérieurs.

Nous nous sommes groupés sous le titre de : *Entente scientifique internationale pour l'adoption d'une*

*langue auxiliaire,* notre idée étant de laisser à toutes les langues nationales leur importance et d'amener un accord international pour l'adoption d'une langue vivante en vue d'assurer les rapports internationaux. Le Comité a été constitué de professeurs d'université de tous les pays, sauf de ceux dont les langues sont considérées comme internationales et proposées comme langues universelles. Ces langues sont — je rappelle que tout cela se passait avant la guerre, — les langues française, anglaise et allemande.

Nous plaçant sur le terrain des associations internationales, nous avons jugé utile de faire une enquête à l'effet de savoir ce que ces associations ont prévu dans leurs statuts quant à l'emploi des langues, et aussi quelle était leur activité générale à ce point de vue. Les résultats de cette enquête-referendum ont été condensés dans un projet de statut linguistique qui avait cet avantage d'éviter à chacune des associations internationales en particulier de devoir recommencer l'enquête que nous avions faite et de leur permettre de profiter du fruit de nos efforts.

Cette enquête a montré qu'un tiers des associations internationales se prononçait principalement en faveur du français; je dis un tiers, mais je rappelle que nous avions exclu d'avance de notre enquête les associations qui n'emploient que le français. Pour les deux autres tiers environ, les associations admettaient et employaient généralement dans leurs réunions internationales les trois langues principales. Enfin, 2 % des associations internationales ont répondu, par l'organe de leurs bureaux, qu'elles étaient favorables à l'emploi d'une langue artificielle, soit à l'Esperanto,

soit à l'Ido. Nous avions, en effet, envoyé aux associations internationales un questionnaire très large, demandant leur avis à tous les points de vue.

A la suite de ce referendum, nous avons rédigé le statut linguistique dont je vais vous donner lecture et qui a déjà été proposé au Congrès des associations internationales de 1913 :

*Il est désirable que les Associations internationales n'admettent officiellement, tant comme langues parlées que comme langues écrites, que le français, l'anglais et l'allemand, en donnant autant que possible la prédominance au français.*

*A la demande des nationaux du pays où se tient la réunion, une tolérance peut être faite en faveur de la langue de ce pays, moyennant un résumé dans les trois langues officielles ou tout au moins en français. Cette tolérance, admise à titre exceptionnel, ne peut créer un précédent pour une réunion dans un autre pays.*

*Les imprimés destinés exclusivement à un pays déterminé pourront toujours être rédigés dans la langue de ce pays avec, si nécessaire, une traduction ou un résumé dans les trois langues officielles ou tout au moins en français.*

*En ce qui regarde les réunions entre délégués américains pour la discussion d'intérêts purement américains, l'espagnol et, au besoin, le portugais, semblent devoir remplacer l'allemand comme langue officielle en même temps que le français et l'anglais.*

*La majorité des bureaux permanents des associations internationales ayant leur siège en pays de langue française, il y a lieu de maintenir l'usage existant qui*

*consiste à rédiger surtout en français les correspondances et autres moyens de communication entre ces bureaux.*

*Le présent statut visant à la limitation la plus grande possible du nombre des langues, les Associations internationales sont invitées à rejeter toutes propositions qui leur seraient faites en faveur d'autres langues vivantes, mortes ou artificielles.*

Je dois ajouter que la guerre a fait naître un état d'esprit nouveau, et personne ne s'étonnera d'apprendre que certains membres de notre comité ont été d'avis de supprimer l'allemand, le but de notre mouvement étant de limiter au minimum le nombre des langues internationales. Ainsi donc, du fait de la suppression évidemment temporaire des relations internationales avec l'Allemagne et sans aucun esprit d'hostilité, nous marchons vers la limitation à deux du nombre des langues internationales, nombre que nous avions d'abord fixé à trois.

C'est là, vous le reconnaîtrez, une question assez délicate, et nous n'avons pas considéré qu'elle dût être tranchée pour le moment. Nous nous réservons de faire dans l'avenir un nouveau referendum à ce sujet, lorsque les idées au point de vue du rôle de l'Allemagne se seront fixées.

Mon intention n'est pas de vous demander d'émettre un vote approbatif sur le statut organique que je viens de vous lire. Je considère qu'une assemblée, si importante et si bien composée qu'elle soit, n'est pas toujours bien placée pour juger ainsi une question au nom de tout le monde, et nous préférons continuer à faire ce que nous avons fait jusqu'ici, à nous en

tenir aux choses pratiques, à faire des enquêtes, à en réunir les résultats et à les proposer à tout le monde comme guides pour l'avenir.

Je voudrais encore ajouter un mot. Au cours des délibérations qui ont eu lieu au sein de la section des langues, je me suis rencontré avec des collègues qui défendent l'Esperanto avec l'ardeur que vous savez être particulière aux adeptes de cette nouvelle langue; j'ai pu apprécier leur amabilité et même leur cordialité, et nous nous sommes parfaitement entendus, tout au moins pour reconnaître que nous ne pouvions pas nous entendre (*Rires*) et que, comme dans les congrès précédents, il était toujours nécessaire qu'entre les partisans d'une langue artificielle et les partisans des langues vivantes subsistât une cloison étanche, pour employer un mot qui a déjà été prononcé et que M. Beernaert rappelait même dans un banquet.

Bien que le contraire puisse paraître à première vue, il n'y a en effet rien de commun entre les groupements, si ce n'est l'idéal d'une langue internationale.

Je vais maintenant céder la place au rapporteur de la sous-section des langues artificielles ou plutôt de l'Esperanto qui était seul représenté, les Idistes s'étant abstenus, et je me rassieds sans proposer au Congrès l'adoption d'un vœu formel.

M. Otlet. — Vous vous bornez donc à faire au Congrès une communication.

M. Jacobs. — Après les considérations que vient de présenter M. Furstenhof, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous dire quelques mots.

Je dois tout d'abord répondre à une question qui

me fut posée au Congrès de Gand au sortir d'une réunion dans laquelle j'avais demandé qu'à côté du français, de l'anglais, de l'allemand, du portugais, de l'espagnol, du hongrois, on voulût bien aussi admettre ma langue, celle qui, avant toutes, m'est chère, et que je défendrai toujours, de même que M. Furstenhof ou n'importe quel patriote défendra la sienne. M. Van Overberg me demandait donc en 1913 : « Eh bien ! le Lion de Flandre est-il content ? » — Eh bien ! non, je ne suis pas encore content de la proposition de M. Furstenhof, et voici pourquoi. Comme tout étranger, qui doit ici employer une langue qui n'est pas sa langue maternelle, je me sens, je l'affirme, réellement humilié de devoir, devant une assemblée aussi importante, parler une langue que je ne connais pas bien et dans laquelle je ne puis vraiment ni m'exprimer convenablement ni défendre mes idées.

Hier, nous avons chaudement applaudi M. Buisson lorsqu'il nous a expliqué ce que sont les droits de l'homme, ce que sont les droits des nations. Il nous a dit, à cette occasion, et nous l'avons applaudi, que tous les hommes sont libres et égaux, que toutes les nations sont libres et égales, et qu'elles resteront libres, quoi qu'il arrive. C'est peut-être aussi un effet de la guerre. Et, de même que tous les peuples crient par-dessus les toits : « Nous sommes libres et tous égaux », je dois dire, moi, que le néerlandais est libre et égal aux autres langues.

A défaut d'accord sur ce point, nous pourrions nous placer sur un terrain linguistique neutre, imitant en cela la Société des Nations, qui a refusé de s'installer

en Belgique, quel que soit l'héroïsme de sa défense, et a préféré établir son siège en pays neutre... Je demande donc que nous nous mettions d'accord pour adopter un terrain linguistique neutre, c'est-à-dire une langue auxiliaire artificielle internationale (*Applaudissements*).

M^me^ CENSE. — Je prie tout d'abord les membres de l'Assemblée de ne pas manifester de l'impatience parce que c'est une femme qui se trouve sur l'estrade... (*Cris : Au contraire!*)

On dit généralement que les femmes sont très bavardes et qu'elles ne s'arrêtent pas de parler. Les personnes qui me connaissent savent que je ne fais pas de longs discours.

Au deuxième Congrès Mondial des Associations Internationales, on décida que les associations internationales inscrites présenteraient des rapports sur leur activité. J'ai été chargé par l'Office Central Espérantiste de présenter un rapport sur son activité depuis la guerre, c'est-à-dire depuis 1913 jusqu'à présent. Durant la guerre, l'activité des Esperantistes s'est consacrée principalement à l'aide à donner aux soldats des tranchées et aux prisonniers, dans les camps de concentration de tous les pays (*Applaudissements*). Ce n'est que depuis quelques mois que nous avons repris notre activité de propagandistes, et cette activité s'est concentrée sur l'organisation d'un Congrès d'Esperanto, le douzième, qui s'est tenu à La Haye, en pays neutre, du 8 au 15 août. En revenant de ce congrès, je me suis arrêtée ici pour assister au Congrès Mondial de l'Union des Associations Internationales, Union à laquelle nous avons adhéré dès

sa fondation et avec laquelle nous avons toujours collaboré autant qu'il nous a été possible.

Au dernier congrès, on fonda une section des langues qui, comme vient de le dire, il y a un instant, M. Furstenhof, fut divisée en deux sections : la section des langues vivantes et la section des langues artificielles. M. Furstenhof a très aimablement assisté au travail de cette dernière section, car nous pouvons avoir des divergences sur certains points, mais nous sommes d'accord sur la nécessité d'avoir une langue auxiliaire internationale. M. Furstenhof prétend que cette langue auxiliaire doit être une langue vivante. Nous pensons que ce doit être une langue artificielle, neutre. Je ne lirai pas tout le petit rapport qui avait été préparé; je me contenterai de vous lire les vœux que nous formulons :

« *Constatant la nécessité de plus en plus grande de l'adoption d'une langue internationale auxiliaire, la Section « Langues Artificielles » du Congrès Mondial émet le vœu que tous ceux qui reconnaissent cette nécessité se rallient à l'important mouvement dont l'Esperanto est l'objet pour la réalisation de ce grand projet, en ajournant toute amélioration qui serait jugée nécessaire jusqu'au moment où une langue internationale sera officiellement adoptée par les Gouvernements.* »

Vous voyez que ce vœu ne lèse aucun intérêt moral ni matériel. Sa réalisation simplifierait la tenue des congrès internationaux futurs. J'ai vu ici un professeur d'Amsterdam qui, bien que n'étant pas Espérantiste, a assisté, en amateur, au Congrès de La

Haye, et qui m'a dit qu'il avait été frappé, comme tous ceux qui ont eu l'occasion d'assister à nos congrès, de voir la facilité avec laquelle des centaines de congressistes, appartenant à vingt, vingt-cinq ou trente langues différentes, — je ne dis pas « nationalités », mais langues, la « nationalité » et la « langue maternelle » sont choses très différentes, — s'expliquaient et se comprenaient. On parvient même à se disputer en Esperanto, et on y arrive très bien (*Rires*). On discute âprement, ce qui peut faire croire aux personnes qui ne comprennent pas ce qui est dit, qu'on se dispute. C'est ce qui fit dire à un humoriste français, voyant deux personnes se disputer en Esperanto : « Du moment qu'on peut arriver à se disputer aussi vivement en une langue artificielle, la preuve est faite : cette langue est vivante et bien vivante ! » (*Rires*).

M. La Fontaine. — Je crois devoir ajouter quelques mots à ce que vient de dire Mme Cense.

Je dirai d'abord que, personnellement, je suis un partisan déterminé de l'emploi de l'Esperanto (*Applaudissements*).

La difficulté d'adopter une langue artificielle vient d'un schisme qui s'est produit dans le mouvement esperantiste. A un moment donné, un groupe d'esperantistes (c'étaient des philologues de tout premier ordre) avaient trouvé que l'Esperanto ne répondait pas à l'idéal qu'on pouvait se former d'une langue parfaite, oubliant qu'il ne s'agissait que d'une langue usuelle. Ils déclarèrent donc qu'il était impossible d'imposer à l'humanité l'adoption de l'Esperanto, et qu'il ne serait possible d'obtenir l'acquiescement de

l'humanité qu'en faveur d'une langue faite d'après toutes les règles philologiques et même conformément aux règles philosophiques les plus abstruses. Ces hommes ont jeté un doute considérable dans l'esprit de beaucoup de gens. Actuellement, la question est beaucoup simplifiée. Il n'y a pas de doute que la seconde langue proposée, l'Ido, n'a plus un appui aussi considérable qu'antérieurement, et que l'Esperanto semble l'emporter dans l'opinion de la plupart des partisans d'une langue internationale artificielle.

Dès lors, il me paraît que nous devons faire, pour la langue artificielle, ce que nous avons fait autrefois pour la classification décimale : nous avons adopté celle-ci, malgré des défauts que nous apercevions très bien, et, malgré ces défauts, nous avons pu la perfectionner; et maintenant, par le fait que nous l'avons employée malgré ses défauts, elle a pris une extension telle qu'elle s'est imposée et se trouve appliquée dans toutes les branches de l'activité intellectuelle humaine.

A mon avis, il y a actuellement une nécessité absolue à ce qu'une langue auxiliaire soit adoptée par l'humanité. Il n'y a pas de doute que nos relations avec les peuples slaves qui comptent près de 200 millions d'individus, avec les peuples jaunes qui en comptent plus de 400 millions, avec les Hindous, qui en comptent près de 400 millions, avec la race nègre qui en compte 250 millions, ne pourront pas s'entretenir au moyen de nos langues naturelles. L'on peut difficilement obtenir que ces masses formidables apprennent l'une ou l'autre de ces langues qui sont *toutes* difficiles. Il est certain que le français notamment,

malgré toute sa beauté et son charme, est une langue excessivement difficile. Et, dans les congrès, nous apercevons à toute évidence les difficultés contre lesquelles se débattent les étrangers qui sont obligés de l'employer. Nous qui employons le français couramment, nous ne nous apercevons plus guère de ces difficultés; et cependant, dès que nous voulons l'écrire, surtout dès que nous voulons l'écrire bien, nous constatons que ce n'est pas aisé. Certainement, lorsqu'on lit un texte français bien écrit, on peut le comprendre facilement. Mais, lorsqu'il faut parler le français ou l'écrire, les difficultés surgissent, et elles sont énormes.

Or, il n'y a pas de doute que l'Esperanto est de la dernière facilité. C'est une langue régulière, elle a le charme d'une sonorité agréable. On peut exprimer dans cette langue tout ce que l'on veut, puisqu'on a fait en esperanto des traductions de toutes espèces d'écrits, aussi bien littéraires que scientifiques. Dès lors, la preuve est faite. J'estime que l'humanité serait sage en acceptant l'Esperanto, en l'employant et en le perfectionnant au fur et à mesure des besoins. Ce perfectionnement se fera tout naturellement par l'usage, comme nous perfectionnons nos langues vivantes. Il est certain que le français d'aujourd'hui n'est plus celui de Rabelais ni de Montaigne, que lisent avec grand plaisir ceux qui savent le comprendre; ni celui de M^me^ de Sévigné et de Molière, qui n'est déjà plus à la portée de tout le monde. L'Esperanto se perfectionnera à l'usage, mais, pour cela, il faut commencer par l'adopter et l'employer.

Le besoin de nous comprendre internationalement

devient de plus en plus impérieux. Si nous pouvons nous comprendre aisément grâce à l'Esperanto, il serait absurde de ne pas prendre énergiquement la résolution de l'adopter.

Actuellement, les espérantistes ne vont même pas aussi loin : ils demandent simplement que la langue artificielle Esperanto soit reconnue comme celle qui mérite de fixer l'attention, celle que l'on doit s'efforcer de connaître, et que toutes les améliorations soient ajournées jusqu'à ce que cette langue soit employée dans la plus large mesure et soit même officiellement adoptée par les Gouvernements.

J'appuie donc très chaudement la proposition faite par la section des langues artificielles, et je vous propose de l'adopter.

M. Furstenhof. — Je crois avoir montré par ma motion que je considère que nous n'avons pas à prendre une détermination quelconque au sujet de l'emploi d'une langue auxiliaire internationale.

J'ai simplement fait rapport sur l'activité de notre groupement de professeurs d'universités étrangères aux pays intéressés, puisqu'il n'y a ni Français, ni Allemands, ni Anglais dans ce comité.

Cette activité, je vous en ai indiqué les principaux résultats en disant qu'il ne nous appartenait pas ici de prendre une détermination engageant le monde, même pour les relations purement internationales des élites. Je dis des élites, parce que je réponds ainsi à l'objection que nous a faite un orateur précédent au sujet de sa langue.

Nos propositions n'ont pas du tout pour but de nuire aux langues nationales. Il s'agit simplement de

faire un accord pour le choix d'une langue auxiliaire. Mais, de même que nous ne sommes pas autorisés à prendre une détermination au sujet du statut linguistique que j'ai proposé, je considère que nous ne sommes pas plus autorisés à prendre une détermination au sujet d'une langue artificielle. Le débat, à mon sens, doit se terminer comme il a commencé, sans prendre de résolution, car toute résolution serait un vote de surprise (*Applaudissements*).

M. Otlet. — A notre dernier congrès, nous avons eu de longs débats sur cette question, et, si nous n'avons pas commencé à la discuter plus tôt, ce fut par prudence, le bureau craignant que la discussion ne se prolonge trop.

Mais il y a des faits nouveaux. L'Union des Associations Internationales a conscience qu'elle peut, d'une manière efficace, aider tel ou tel mouvement en se prononçant pour lui. Par les congrès, par les correspondances nombreuses qui lui arrivent, par les visites, par la presse, en un mot par tout ce qui constitue un centre de relations, elle peut exercer une action. Or, la neutralité et l'expectative, quand il s'agit de questions très importantes, sont sans doute choses aisées; mais il nous paraît qu'en l'espèce notre neutralité aurait peut-être quelque chose de trop facile, qu'elle serait peut-être même coupable, à l'égard d'un mouvement qui n'est pas né d'hier, qui a déjà toute une histoire, et qui, si son activité pouvait triompher, apporterait certainement aux relations de l'humanité une amélioration considérable.

J'ai été, en 1913, de ceux qui ont pensé que l'heure n'était pas venue. Alors que, sur tant de questions,

nous sommes généralement d'accord, mon ami La Fontaine et moi, sur cette question nous nous séparions. Aujourd'hui, je me rallie à la solution de l'Esperanto; et je voudrais vous en dire les motifs.

Je crois que la question de la langue n'est qu'une partie d'une question beaucoup plus large, beaucoup plus importante. Nous avons à envisager la réalité extérieure, le cosmos, l'univers, et si nous avons la connaissance qui s'efforce d'en obtenir la représentation la plus complète, la plus parfaite dans la science, nous avons aussi l'expression, à la fois de ce cosmos et de notre personnalité propre. La science de l'expression — si l'on pouvait créer une discipline générale réunissant tous les moyens de l'exprimer — viendrait aujourd'hui à son heure, et elle permettrait des progrès considérables basés, d'une part, sur la psychologie, d'autre part sur la logique, et, en troisième lieu, sur les divers procédés techniques et pratiques d'expression.

Nous avons donc à créer une telle science générale de l'expression. Très certainement, à côté de la langue proprement dite, une large place y serait faite tout d'abord à l'art, qui est avant tout un mode d'expression; une place y serait également faite à ce que toutes les sciences modernes ont dû créer pour s'exprimer avec plus de précision, les notations, les systèmes de schémas et de graphiques, en un mot tout ce qui arrive à symboliser, à représenter, à matérialiser cette chose fluide par excellence, une pensée, un sentiment humain.

Or, dans cette question de la langue artificielle, des hommes sont venus de divers points de l'horizon; les

uns ont cherché un moyen pratique de conversation et ils ont créé l'esperanto; les autres — les algébristes de la langue internationale — remontant jusqu'à Leibnitz et Descartes et partant du procédé de notation dont les mathématiques nous donnent la plus belle application, ont voulu arriver à une sorte de « caractéristique universelle ».

Ces mouvements ont, l'un et l'autre, leur raison d'être. Plus l'homme trouvera de moyens d'exprimer sa pensée, et plus il sera riche et développera celle-ci, car la pensée et son expression sont tellement unies qu'on ne saurait dire laquelle dérive de l'autre, laquelle fait progresser l'autre.

Au cours des discussions qui ont eu lieu depuis quelques années, les deux points de vue se sont nettement différenciés. On a reconnu qu'il fallait laisser une large place à la langue écrite des notations philosophiques et logiques, mais qu'il fallait aussi une langue qui n'exigeât pas un travail spécial de combinaison, qui pût se parler, je ne dirai pas sans réflexion, mais au moins sans être absorbé par le choix des mots à employer, toute la réflexion portant sur l'idée et l'expression devenant tellement spontanée, innée en quelque sorte, que le travail de la recherche de l'expression disparaisse. C'est la condition fondamentale de toutes nos langues naturelles.

On devrait être d'accord aujourd'hui pour laisser liberté entière de créer l'outil scientifique, prolongement de toutes les notations, et de continuer les études entamées dans cette direction, mais, en même temps, on devrait être d'accord aussi de prendre immédiatement, pour l'usage courant, la langue que l'expé-

rience, qui est ici le caractère dominant, a prouvé être la plus pratique, l'Esperanto. Voilà le motif pour lequel je me rallie à l'Esperanto, à l'exclusion de toute autre langue artificielle.

Je m'y rallie encore à l'exclusion de toute autre langue naturelle comme mon compatriote qui a pris la parole tout à l'heure, mais pas précisément pour les mêmes motifs. Je ne suis en effet pas Flamand. Je ne suis d'ailleurs pas Wallon non plus, je suis Bruxellois, c'est-à-dire de ce sang mêlé qui, peut-être, cimente l'unité de la Belgique. Il y a en effet en Belgique, sur une population totale de 7 millions d'habitants, 700.000 Bruxellois. C'est à Bruxelles que se révèle précisément ce que nous avons appelé l'âme belge, car nous ne pouvons cependant pas, à nous seuls, Bruxellois, former un troisième groupe national, non plus que créer une troisième langue, à moins que, comme langue propre, nous ne revendiquions le marollien (*Hilarité*).

Je suis cependant d'accord avec mon compatriote flamand, lorsqu'il signale qu'il y a, au point de vue de l'épanouissement de notre personnalité, une cause d'infériorité dans l'obligation de parler une langue qui n'est pas la nôtre. Mais, au point de vue international, la neutralité et la nécessité d'assurer l'égalité de lutte dans les assemblées exigeraient que nous fussions tous obligés de faire l'effort nécessaire pour acquérir une langue internationale artificielle, pourvu que nous soyons tous également capables de la posséder à fond (égalité du point de départ) et qu'elle crée pour tous un terrain commun d'entente.

J'assistai un jour à un congrès dans lequel certains

membres, hommes très intelligents, connaissant bien le français et l'écrivant parfaitement, mais n'ayant pas la prononciation française, avaient pris la parole dans cette langue; ce fut pénible. Après la réunion, un grand partisan du français dans les assemblées internationales vint me dire : « La façon dont les étrangers utilisent le français, dont ils sont obligés de se servir, voilà le meilleur argument en faveur d'une langue artificielle, car les faits prouvent que parler et se faire comprendre sont deux choses absolument différentes. »

C'est pour ces motifs, Mesdames et Messieurs, que je vous demande de voter la résolution qui vous est présentée.

M. Furstenhof. — Mesdames et Messieurs, je suis confus de devoir reprendre la parole, mais on me paraît, et je tiens à le signaler, perdre de vue que, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, le statut linguistique dont je vous ai donné communication a été rédigé à la suite d'une enquête faite auprès des associations internationales. Y eut-il donc même ici beaucoup de délégués de ces associations que nous n'aurions pas, à mon avis, le droit d'engager par un vote de surprise toutes les associations internationales.

Ce n'est pas parce que le bureau se déclare esperantiste qu'il aurait droit de faire adopter le vœu qui aurait cette portée, et je suis bien obligé de lui dire qu'il ferait tort à l'internationalisme en cherchant à faire prendre ici un tel engagement.

Je demande que nous ne votions pas sur la question des langues parce que j'estime que nous n'avons pas le droit de le faire. Je me propose de poursuivre

mon enquête auprès des associations internationales. Ce sera là le véritable vote, puisque ce sont ces associations que nous représentons ici.

M. La Fontaine. — M. Furstenhof fait complètement erreur, car nous n'entendons exprimer qu'une opinion personnelle. La résolution présentée ne tend pas à demander aux associations internationales d'adopter une langue internationale déterminée. Nous émettons simplement le vœu que tous ceux qui reconnaissent la nécessité d'une langue internationale, et vous êtes libres de reconnaître cette nécessité ou de ne pas la reconnaître, se joignent, pour la réalisation de ce grand progrès, à l'important mouvement qui existe en faveur de l'Esperanto, en ajournant toutes les améliorations qui pourraient être considérées comme nécessaires jusqu'au moment où la langue internationale sera officiellement adoptée par les Gouverments.

Il n'y a là rien qui nous lie; chacun sera libre de faire ou de ne pas faire ce que nous demandons. Le point important, c'est que ceux qui veulent une langue internationale se rallient à l'Esperanto parce que c'est la langue qui, comme on l'a dit aujourd'hui, a derrière elle une expérience prolongée et que cette expérience a démontré qu'il nous sera possible de nous comprendre les uns les autres en employant cette langue auxiliaire.

M. Puttemans. — Mesdames et Messieurs, comme beaucoup d'entre vous sans doute, je me suis occupé d'enquêtes sur des matières scientifiques, et je sais par expérience combien une enquête peut être trompeuse. Je voudrais donc savoir si l'enquête faite au-

près des associations internationales a été conduite d'une façon impartiale et si on ne s'est pas contenté de s'adresser aux présidents ou aux représentants de ces associations ou si, au contraire, tous les membres de ces associations ont été appelés à se prononcer. Ce n'est que si elle a été faite auprès de tous les membres que l'enquête dont on parle peut avoir de la valeur.

Je tiens, d'autre part, à signaler qu'il serait très désirable de savoir si, dans cette réunion des associations internationales, tout le monde est d'accord pour considérer comme de première importance la question de la langue internationale. J'ai été, je dois l'avouer, un partisan convaincu, acharné de l'Ido, dont j'ai plaidé la cause auprès de MM. La Fontaine et Otlet, mais je me rallie aujourd'hui à l'Esperanto, provisoirement, bien entendu, et jusqu'à ce qu'on puisse y apporter les changements que je crois nécessaires pour assurer les progrès de la langue internationale.

Je trouve, en effet, profondément regrettable que dans les congrès on ne parvienne pas à s'entendre les uns les autres. Il y a certainement ici des étrangers qui auraient désiré prendre la parole, qui auraient eu peut-être des idées très intéressantes à exprimer et qui n'ont pas pu le faire parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment le français ni l'anglais.

Que chacun, quel que soit son âge, fasse donc l'effort nécessaire pour apprendre l'Esperanto, dont l'acquisition est extrêmement facile, comparée à celle des autres langues. Toutes les langues naturelles sont difficiles à apprendre et, si le français peut nous être

très cher, ce ne peut être pour nous une satisfaction que de l'entendre parler très mal.

M. FURSTENHOF. — Tout à l'heure, on m'a demandé dans quel sens avait été faite l'enquête dont j'ai parlé, auprès des diverses associations internationales. Voici l'explication : on a envoyé officiellement à toutes les associations internationales un questionnaire au sujet de la question des langues et posant nettement la question s'il fallait adopter une langue artificielle ou une langue vivante et éventuellement laquelle. Les réponses furent nombreuses. L'enquête fut complétée au moyen des statuts des associations internationales elles-mêmes et par les procédés employés dans les congrès internationaux pour résoudre la question des langues. Les conclusions ont été annotées, chiffrées, les résultats publiés dans le rapport qui accompagne le projet de statut linguistique que je vous ai lu tout à l'heure.

Tout cela a été fait loyalement, et, loin de vouloir enlever un vote de la part de gens qui ne connaissent pas toujours très bien la question, on a décidé de poursuivre le mouvement pour faire connaître les résultats de l'enquête à tout le monde, afin que tout le monde sache ce qui a été fait et ce qui est désiré.

Si alors une difficulté linguistique est soulevée à un congrès, si, par exemple, des Italiens ou des Hongrcis demandent inconsidérément l'emploi de leur langue, le Bureau du congrès sera armé pour opposer la volonté internationale, la norme des relations internationales, et pour arriver ainsi à l'emploi de plus en plus généralisé du français.

Si nous défendons le français, c'est parce que cette

langue a la prépondérance dans le mouvement international. Nous admettons également les deux autres langues internationales. Les langues artificielles ne sont demandées que par 2 % des associations internationales. C'est donc bien que l'Esperanto n'est pas, pour la majorité des associations internationales, l'outil que l'on vante. L'Esperanto représente peu de chose pour le moment; le français, l'anglais et l'allemand représentent des choses considérables. Ce sont là des faits dont il faut tenir compte.

Quant au néerlandais, il vient de se créer — M. La-Fontaine doit le savoir — un Bureau International Intermédiaire établi à La Haye. On vient de me remettre un document y relatif, et je constate que tous les documents de ce bureau sont publiés en français. (*Applaudissements*).

Mlle Melin. — L'enquête dont a parlé M. Furstenhof a sans doute été faite avant la guerre, car, depuis la guerre, les opinions ont considérablement changé. Dans les associations ouvrières, on déploie des efforts considérables pour apprendre l'Esperanto aux enfants du peuple et aux ouvriers.

On l'a dit tout à l'heure : cela nous fait un peu mal d'entendre parler mal le français dans les congrès. C'est ainsi que beaucoup de groupements français sont devenus partisans de l'emploi de l'Esperanto dans les congrès, et que nous nous attachons à répandre l'emploi de cette langue auxiliaire. Et M. La Fontaine a très bien développé les considérations qui doivent nous engager à l'adopter.

On a parlé de la morale internationale. Comment pourrions-nous mieux faire entendre ce que nous en-

tendons par la morale internationale qu'en employant une seule langue pour parler à tous? Or, l'emploi de l'Esperanto est facile, tandis qu'en général l'étude et l'emploi d'une langue étrangère vivante sont très difficiles, et toutes les intelligences ne peuvent y arriver. L'étude d'une langue étrangère exige de plus beaucoup de temps, et le travailleur manuel n'a pas le temps nécessaire pour s'y livrer.

L'adoption d'une langue auxiliaire ne compromet pas non plus la littérature. Les jeunes gens et les jeunes filles de tous les pays qui voudront continuer leurs études, quand on mettra tous les enfants à même de pouvoir continuer leurs études, pourront toujours étudier les langues qui leur offriront le plus d'attraits, les langues vers lesquelles ils se sentiront attirés par l'éclat des littératures et des arts, car c'est l'art qui peut les attirer.

Je suis partisan de l'Esperanto, et je demande que l'enquête soit refaite sur de nouvelles bases. Il faut demander à tous les adhérents des associations internationales ce qu'ils pensent de la question des langues. Je suis convaincue que la modification des idées opérée par la guerre opérera aussi une modification dans les résultats de l'enquête, et que ces résultats nous permettront, au prochain congrès, de nous prononcer définitivement sur l'Esperanto qui, à mon avis, est la langue d'aujourd'hui et de demain (*Applaudissements*).

M. Delaporte. — Je déclare tout de suite que je ne suis pas esperantiste, mais je connais plusieurs langues, — j'ai heureusement pu les apprendre sur les lieux, — et je reconnais que l'étude des langues

offre bien des difficultés. Il est surtout difficile de les parler bien. Une langue internationale peut donc présenter un grand intérêt. M. Fürstenhof a dit que nous n'étions pas préparés à adopter un vœu. Mais un congrès a toujours le droit d'émettre un vœu et de le faire voter. Mlle Mélin a demandé qu'une enquête soit faite sur ce vœu. Il me paraît que nous pouvons parfaitement adopter ce qui est demandé. Faut-il décider qu'il doit y avoir une, deux, trois ou quatre langues internationales, ou faut-il décider qu'il n'y en aura qu'une, une langue artificielle? C'est simple. Nous ne décidons pas par là que la langue de l'avenir sera l'Esperanto. Le plus simple est de mettre la question aux voix (*Approbation*).

M. La Fontaine. — Messieurs, je crois que nous pouvons clore le débat. Les opinions respectives ont été suffisamment exprimées. Je mets donc le vœu aux voix, en signalant clairement qu'il ne s'agit pas de décider que l'Esperanto est la solution *ne varietur*, mais de demander, à ceux qui pensent qu'une langue internationale est utile, de se rallier au mouvement esperantiste, à raison de la situation que l'Esperanto a acquise. L'avenir apprendra ce qu'il en est. Il faut évidemment une unité d'attitude de la part de ceux qui désirent voir adopter une langue internationale.

*Le vœu est adopté par mains levées.*

---

IMPRIMERIE DE MONTLIGEON

LA CHAPELLE-MONTLIGEON (ORNE). — 11698-8-21.